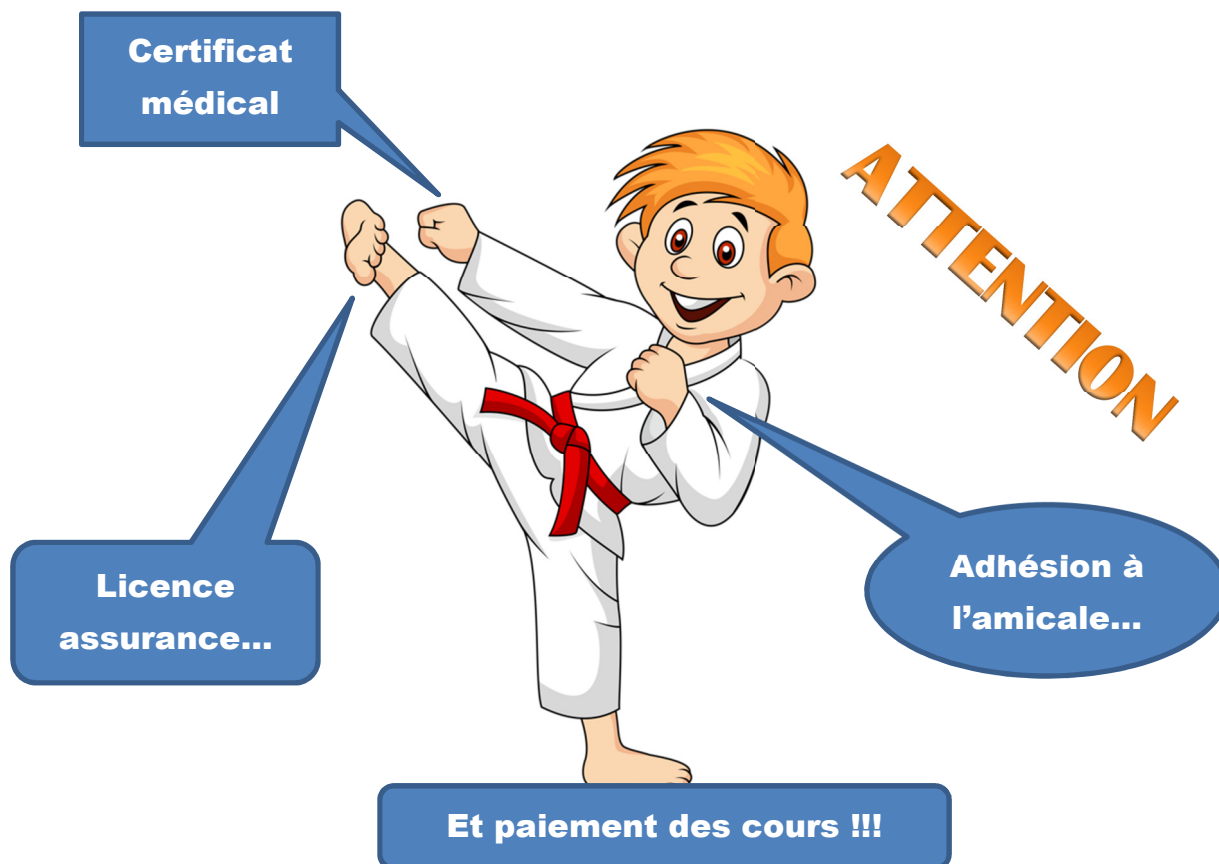


# AMICALE LAÏQUE DU MOURILLON (SAISON 2018 / 2019)

## SECTION JUDO



Les pratiquants du judo ne seront acceptés en cours que si les documents ci-dessous et règlements sont remis au professeur :

- Formulaire de licence dûment complétée,
- Certificat médical récent,
- Paiement de la licence annuelle (27 €),
- Paiement des cours (mensuel ou annuel).

Le Conseil d'Administration  
Toulon, le 4 février 2019.